

Les Archives Municipales (I² Corporations. Sierrie)
possèdent de cette pièce une copie de la main de
Charnier :

Catalogue
des chefs d'ateliers composant le mutualisme
fondé et organisé
par Pierre Charnier.

Q 2
(au rayon)

et à la fin :

Charnier

fondateur-organisateur.

Au verso du second feuillet, on remarque cette note au
crajon ~~destinée à Charnier et à ses collaborateurs :~~

Catalogue

promis à

Mr. Barre



1849
Ss archiviste (vers 1848-50)

Cette copie ne diffère de l'original que pour le motif de la
radiation de Loupy :

« a quitté la société avant sa dissolution » alors que l'original donne et autre motif qui est évidemment le véritable :

« Rouje' ayant été condamné pour détention de matières
et vente d'articles faconnés. »

